



## CONDITIONS DE RÉSERVATION ET DE VENTE DES ESSAIMS

*Le comportement de personnes mal intentionnées m'a amené à définir des conditions de vente plus strictes.*

Les essaims sont distribués dans l'ordre de réception des réservations. Les livraisons peuvent subir des retards ou des annulations liés à différents facteurs, indépendants de ma volonté.

Les réservations sont validées une fois l'acompte reçu et encaissé. Les acomptes ne peuvent donner lieu à remboursement sauf en cas d'annulation de la vente de ma part.

Pour cause de mauvais payeurs, dorénavant le solde de la commande sera à régler avant le jour de l'enlèvement, sous peine d'annulation de la vente et la perte de l'acompte. Pour cela vous recevrez par mail, avant que la date d'enlèvement soit confirmée, un lien de paiement par carte unique et sécurisé. Pour les personnes réglant par chèque, le second chèque sera alors encaissé.

Les dates de disponibilités sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des aléas climatiques. Afin de convenir du jour de l'enlèvement du ou des essaims commandé(s), j'adresse par mail une proposition de trois dates, au moins, réparties sur deux semaines consécutives. Il vous appartient, en retour, de choisir l'une des dates proposées. Cette proposition de dates, sauf accord spécifique de ma part, est non négociable. Si pour des raisons personnelles, vous désiriez convenir d'une date d'enlèvement spécifique autre que celles proposées, merci de me contacter suffisamment tôt afin que je puisse évaluer avec vous la faisabilité de votre demande.

Une non réponse de votre part aux dates proposées sera considérée comme un abandon de commande avec perte de votre acompte.

L'enlèvement se fait en semaine et en soirée directement sur mon rucher d'élevage, à Beaumont de Pertuis (Vaucluse). Pas d'expédition.

Pour de bonnes conditions d'enlèvement il est impératif de respecter l'horaire du rendez-vous. Sauf cas de force majeure, si l'horaire du rendez-vous ne devait pas être respecté je me réserve le droit d'annuler la vente ; le solde réglé vous serait alors remboursé.

Le jour de l'enlèvement il faudra pour chaque essaim : une ruche Dadant, de préférence deux cadres bâtis ou gaufrés ou avec amorce de cire, une partition, idéalement chaque ruche devra être équipée d'un fond aéré, le trou de vol devra être fermé ou obturé par un mousse, une sangle pour le transport, votre combinaison.

Une fois l'essaim transvasé dans votre ruche et enlevé par vos soins il devient votre propriété et dans ce sens sous votre pleine et entière responsabilité, il voyage à vos seuls risques et péril et vous êtes responsable des conditions de transport et d'accueil sur votre rucher destinataire et notamment de la survie de l'essaim.